

# Le décor héraldique de la cassette d'Aix-la-Chapelle

par Jean-Bernard de Vaivre

Parmi les plus importantes pièces du trésor de la cathédrale d'Aix la Chapelle, figure une cassette du XIII<sup>e</sup> siècle que l'on connaît surtout sous le nom de «coffret de Richard de Cornouailles» (fig. 1-2).

Ce magnifique objet a été décrit et reproduit dans de nombreuses publications<sup>1</sup>. Son décor héraldique n'a cependant pas suffisamment retenu l'attention des spécialistes et il semble que l'étude des armoiries qui l'ornent permette de mieux cerner sa date de fabrication.

Ce coffret se présente comme un parallélépipède de 790 mm de long, sur 385 de haut et 400 de profondeur<sup>2</sup>. Il est en bois de cèdre rougeâtre foncé, revêtu intérieurement de peau blanche<sup>3</sup>.

Extérieurement, le coffret est décoré d'un bandeau ajouré, ceinturant en leur milieu les faces A, E et C, bandeau dont les trois segments repliés en équerre sur arêtes sont ornés de bossettes émailées, deux sur le flanc antérieur A<sup>4</sup>, six sur le couvercle E<sup>5</sup> (fig. 3), et quatre sur le flanc postérieur C<sup>6</sup>. Brochant sur la ceinture médiane du flanc long antérieur A, un médaillon de cuivre décore la serrure (fig. 4) où viennent s'introduire les bélières d'un couple de morillons, articulés par des charnières à deux appliques en forme de dragons flanquant la ceinture sur le couvercle.

Deux sortes de pentures, par paires antithétiques, renforcent le coffret. Les unes, au nombre de vingt-six, pliées en équerre, sont clouées sur le champ et la rive des ais, épousant et fixant les arêtes. Les autres, plates, au nombre de six<sup>7</sup>, sont clouées deux par deux de chaque côté de la ceinture, dans l'axe longitudinal des flancs.

Mais la parure principale est constituée de quarante médaillons. Vingt d'entre eux, d'un diamètre de 95 mm, sur le flanc antérieur A et le couvercle E, sont constitués d'un écu en bosse, inscrit dans un cercle ajouré et supporté par trois reptiles. Les vingt autres sont de simples disques un peu plus petits, de 90 mm de diamètre. Trois d'entre eux – sur le flanc postérieur C et le côté B – sont héraldiques. Les

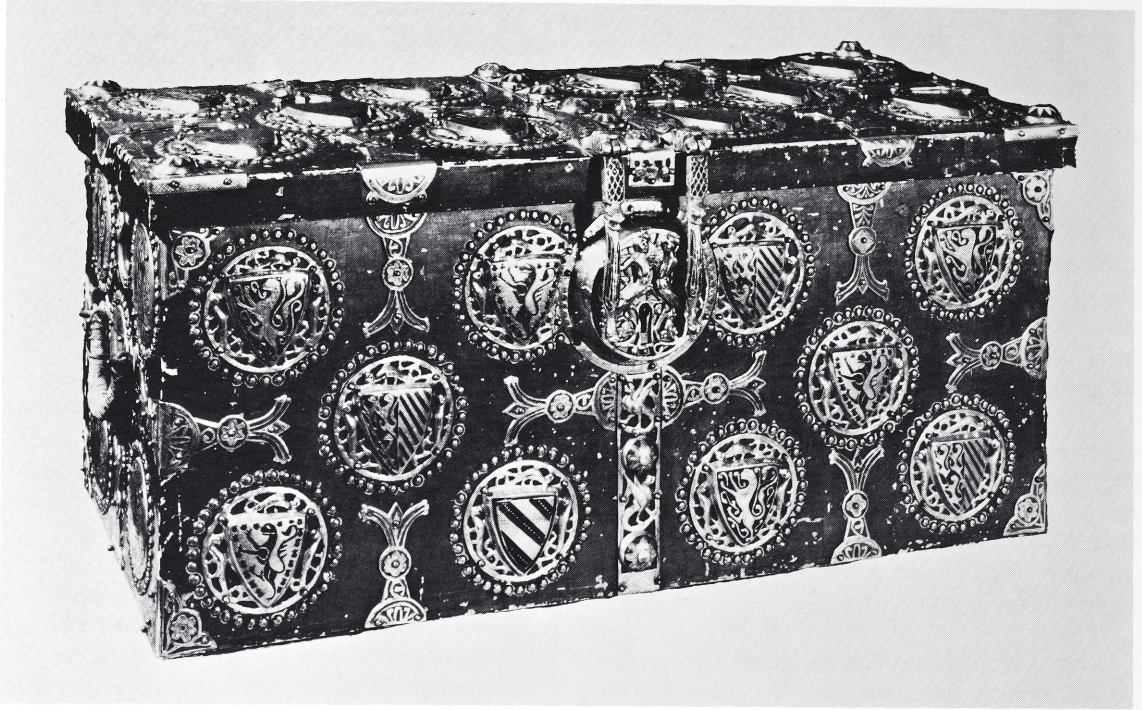
dix sept autres représentent des dragons, des reptiles, des chevaliers au combat, des dames à la chasse au faucon ou des thèmes courtois (fig. 5-8). Tous ces médaillons sont groupés par cinq, un au centre et quatre aux angles sur les petits côtés B et D et sur les flancs A et C, ainsi que sur le couvercle E, de la même manière dans les champs carrés délimités par la ceinture médiane.

Ce coffret a subi plusieurs restaurations. Très abimée au cours des siècles, l'âme de bois de cèdre primitive fut, en 1826, remplacée par un nouveau coffrage qui fut peint de couleur gris fer. On y transposa les médaillons, sans toutefois les entourer d'un cercle de clous dorés aux têtes saillantes comme sur le coffret originel<sup>8</sup>.

Il y a un peu plus de cent ans, en 1864 précisément, la restauration de la cassette fut confiée à l'orfèvre Vogeno, d'Aix-la-Chapelle. Le coffret primitif en bois de cèdre qui avait été conservé, fut repris, et consolidé intérieurement par des étais en bois de chêne. L'orfèvre chargé de la restauration, qui appliqua sur les faces extérieures un fond de craie et de colle avant de les polir et de les argenter, tint cependant à conserver la couleur primitive rougeâtre dont des traces étaient conservées en plusieurs endroits. Les médaillons furent remontés sur le coffre et entourés de clous dorés<sup>9</sup>. Les poignées furent également remplacées, en dépit du fait qu'elles sont un ajout postérieur et selon toute probabilité du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

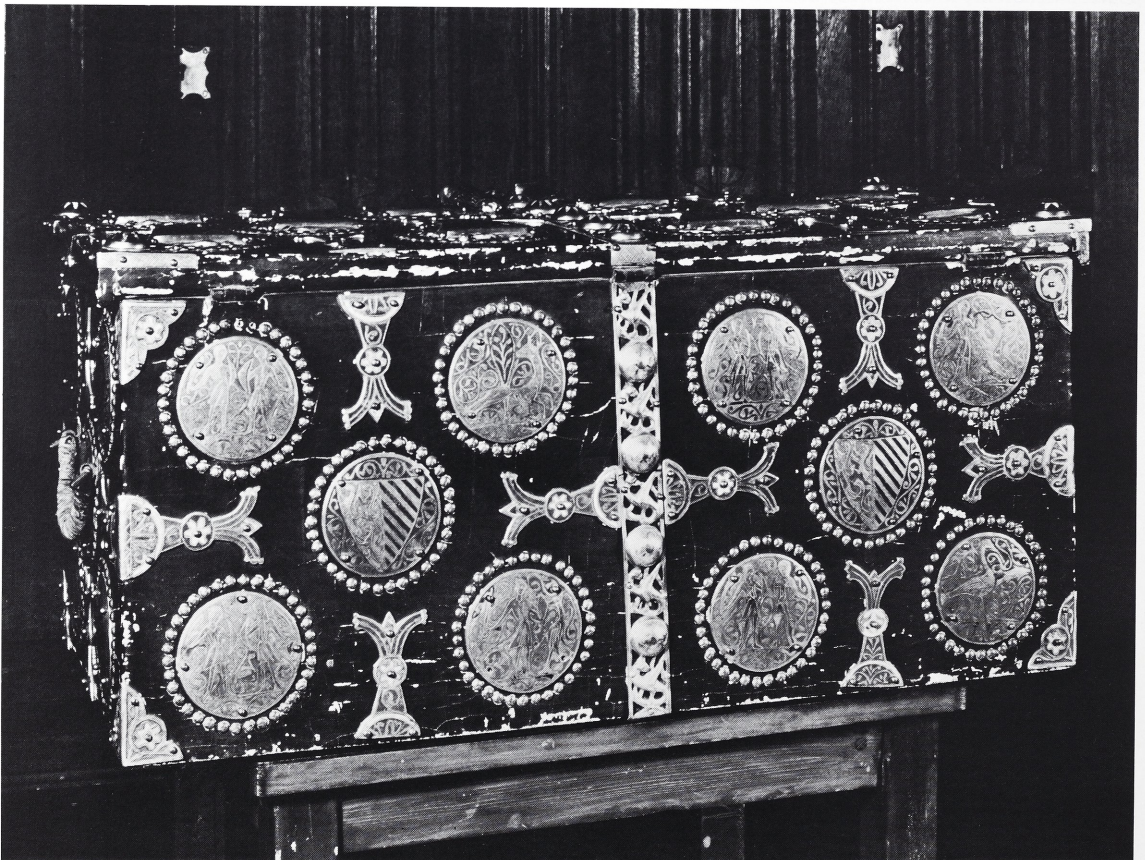
Ce coffret, qui servait depuis le XVI<sup>e</sup> siècle à protéger et à transporter les principales reliques du trésor d'Aix-la-Chapelle lors des ostensions septennales eut, encore auparavant, pour fonction de protéger les insignes du pouvoir et les bijoux qui servaient pour le sacre de l'empereur en la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.

Avant d'essayer de déterminer l'époque probable de la fabrication de la cassette d'Aix-la-Chapelle, il n'est pas sans intérêt de dire quelques mots des principaux coffrets du Moyen Age parvenus jusqu'à nous.



*Fig. 1*  
*Cassette dite de Richard de Cornouailles. Face antérieure A.*

*Fig. 2*  
*Cassette d'Aix-la-Chapelle. Face postérieure C.*



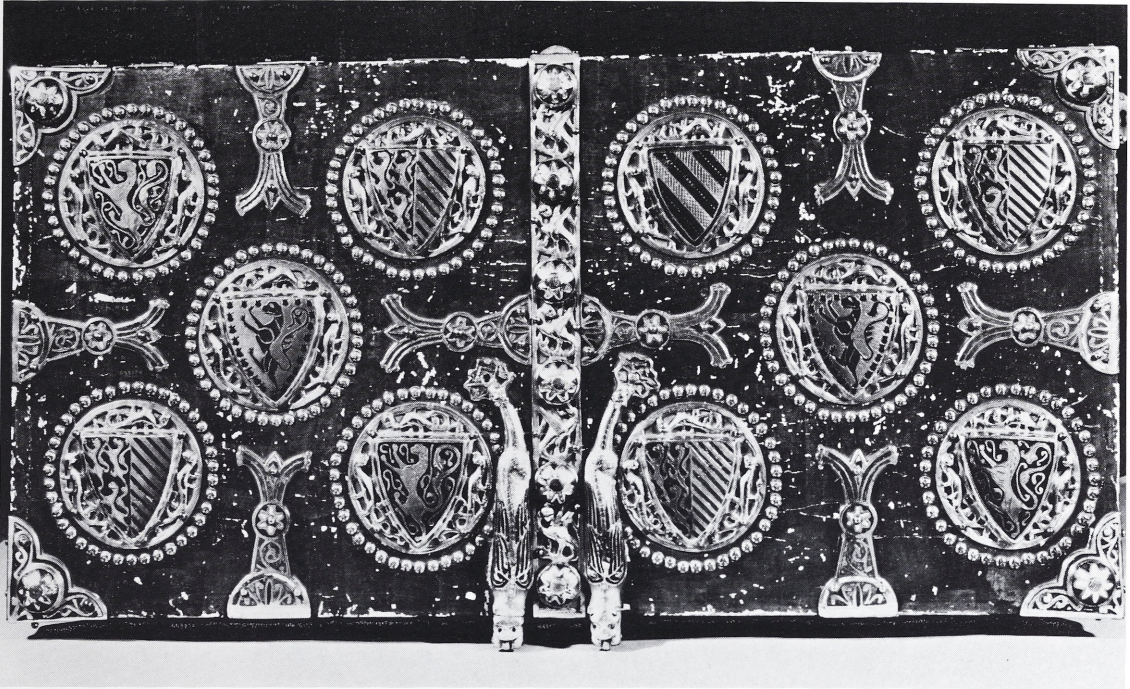


Fig. 3  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Couvercle E.

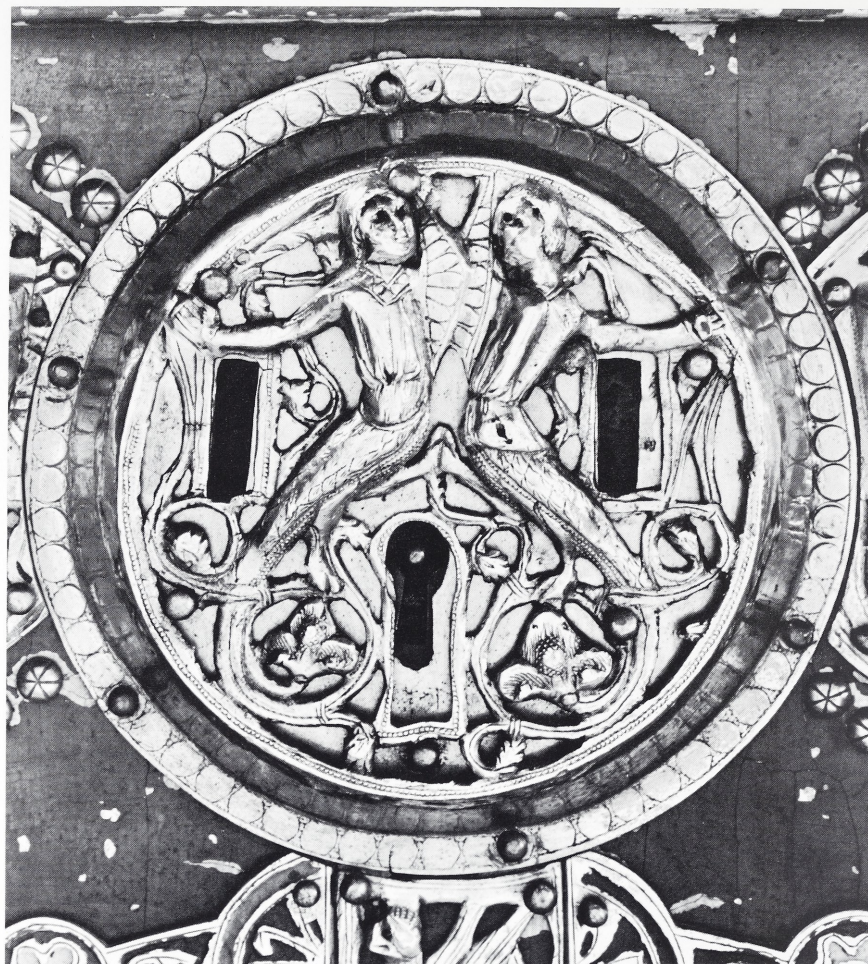
Tous ne sont pas de la même importance et certains seulement d'entre eux présentent un décor héraldique.

Le coffret de la cathédrale de Namur<sup>11</sup> (fig. 9) est une boîte octogonale en chêne de 320 mm de diamètre et de 127 mm de haut, recouverte de cuir brunâtre. Chacune des facettes est ornée de deux plaques émaillées. Ces dernières sont entourées d'une quarantaine de petits clous à tête ronde et dorée. D'autres clous sont disposés sur les bords de chaque face afin de maintenir le gainage, tandis que le champ laissé libre par les médaillons reçoit, aux angles et dans la partie médiane, des clous aux têtes encore plus larges. La même ordonnance se retrouve sur le couvercle où huit médaillons sont disposés en cercle, un neuvième un peu plus grand se trouvant au centre, sous l'unique poignée de cuivre à charnière.

Le système de cloutage est identique à celui des facettes, dont l'ordonnance est symétrique à l'exception de celle de la face antérieure où les médaillons ont été abaissés pour laisser place à une plaque de serrure rectangulaire aux bords concaves qui montre une chimère et un lion s'affrontant. La

fermeture est assurée par un morillon, articulé par une charnière à une applique ayant la forme d'un dragon couché. Le sujet des vingt cinq médaillons, à l'émail bleu lavande, est classique: léopard, chimère, jongleur, combat contre un lion... Doublée d'une ancienne soie rouge damassée, cette cassette sert, depuis des siècles, d'écrin à la couronne reliquaire des saintes épines en la cathédrale de Namur.

Également conservé en Belgique, le coffret dit de saint Louis, de l'église Notre-Dame de Tongres, date lui aussi XIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. De forme parallépipédique (195 mm de long, 95 de haut sur 90 de profondeur) il est en bois de chêne recouvert de cuivre orné de plaques de cuivre repoussé et émaillé. Le flanc antérieur porte deux losanges de cuivre, ornés (fig. 10) chacun d'une grande fleur de lys repoussée tandis qu'un bandeau de cuivre assujéti au couvercle vient couvrir la partie supérieure de cette face. Le bandeau présente alternativement de petits compartiment ou sont accolés, à droite, une fleur de lis et à senestre un château. Les plaques du couvercle sont ornées d'une fleur de lys mais celles de la face postérieure (fig. 11) sont au lion... Sur le petit côté à notre gauche,



*Fig. 4*  
 Médaillon de cuivre à deux  
 sirènes affrontées ornant la  
 serrure de la cassette  
 d'Aix-la-Chapelle.

enfin, une plaque de cuivre montre un roi couronné, assis sur un trône fleurdelisé et tenant de la main droite un globe crucifère et de l'autre un sceptre<sup>13</sup> (fig. 12). La seule présence des meubles des écus de France et de Castille ne suffit cependant pas, en dépit de la tradition, à prouver qu'il s'agit là d'un objet se rapportant à Louis IX. Cette question sera reprise ailleurs ultérieurement<sup>14</sup>, cette cassette qui passe pour contenir, dans un petit sachet de toile blanche, des reliques de saint Romain, de saint Hyppolite, saint Damase, saint Georges et saint Jérôme, méritant à elle seule une étude.

Un intéressant coffret est conservé en Grande-Bretagne: c'est la «cassette-Valence», du Victoria and Albert Museum<sup>15</sup>. Mais, bien qu'elle soit armoriée, elle est assez connue pour qu'on se dispense de redire ici quelle est sa décoration héraldique. Sans s'arrêter

sur les coffrets encore conservés dans des collections particulières<sup>16</sup>, il faut mentionner, comme assez proche de celui d'Aix-la-Chapelle, celui de la cathédrale de Verceil, aujourd'hui au musée Leone de cette même ville d'Italie<sup>17</sup>. C'est une caisse parallélépipédique dotée d'un couvercle à quatre hauts pans coupés. L'âme de bois, qui a été renouvelée, est renforcée par des plaques de parement pliées pour épouser les arêtes à la base de la caisse et du toit. Dix sept médaillons émaillés sont entourés d'un cloutage moderne qui couvre également le champ de chacune des faces. Un médaillon en bosse cache la serrure où s'engage un moraillon à charnière articulé à une applique en forme de dragon couché, analogue à celui d'Aix-la-Chapelle. Les plaques de cuivre sont champlevées, gravées, émaillées et dorées. Les personnages, en réserve, gravés, illustrent des thèmes courtois ou guerriers.



Fig. 5  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Plaqué émaillée :  
une chasse au faucon.



Fig. 7  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Plaqué émaillée : un échassier.

Mais ce sont deux coffrets français qui présentent les analogies les plus nombreuses avec la cassette d'Aix-la-Chapelle.

L'un est pratiquement inconnu, c'est celui de l'abbaye de Longpont<sup>18</sup> (fig. 13). Il a la forme d'un parallépipède oblong (710 mm de long sur 140

Fig. 6  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Plaqué émaillée : un combat.

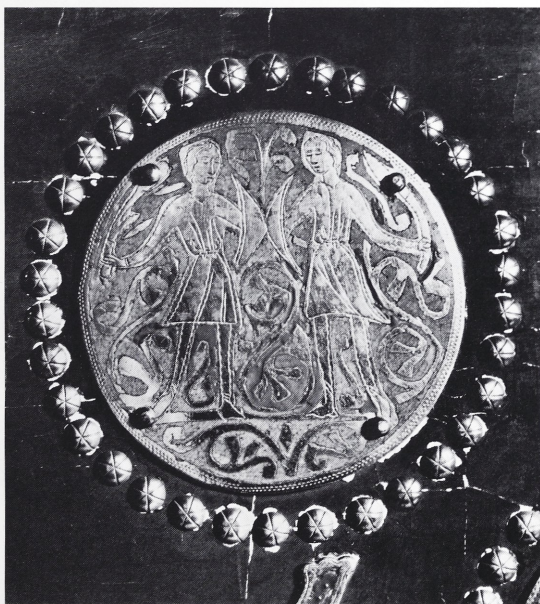
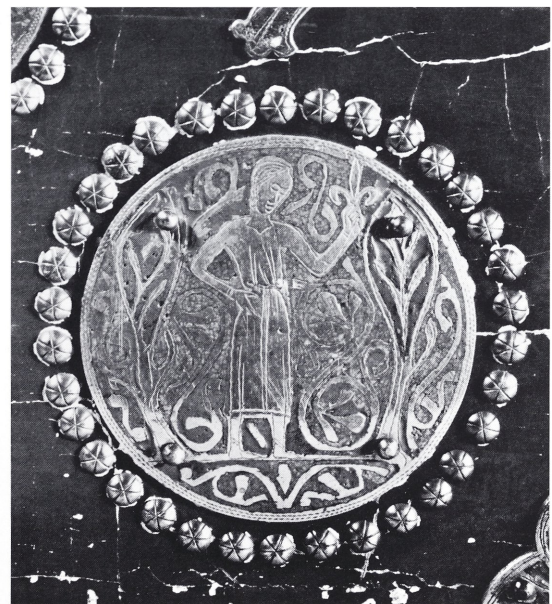


Fig. 8  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Plaqué émaillée :  
l'homme à la fleur de lys.



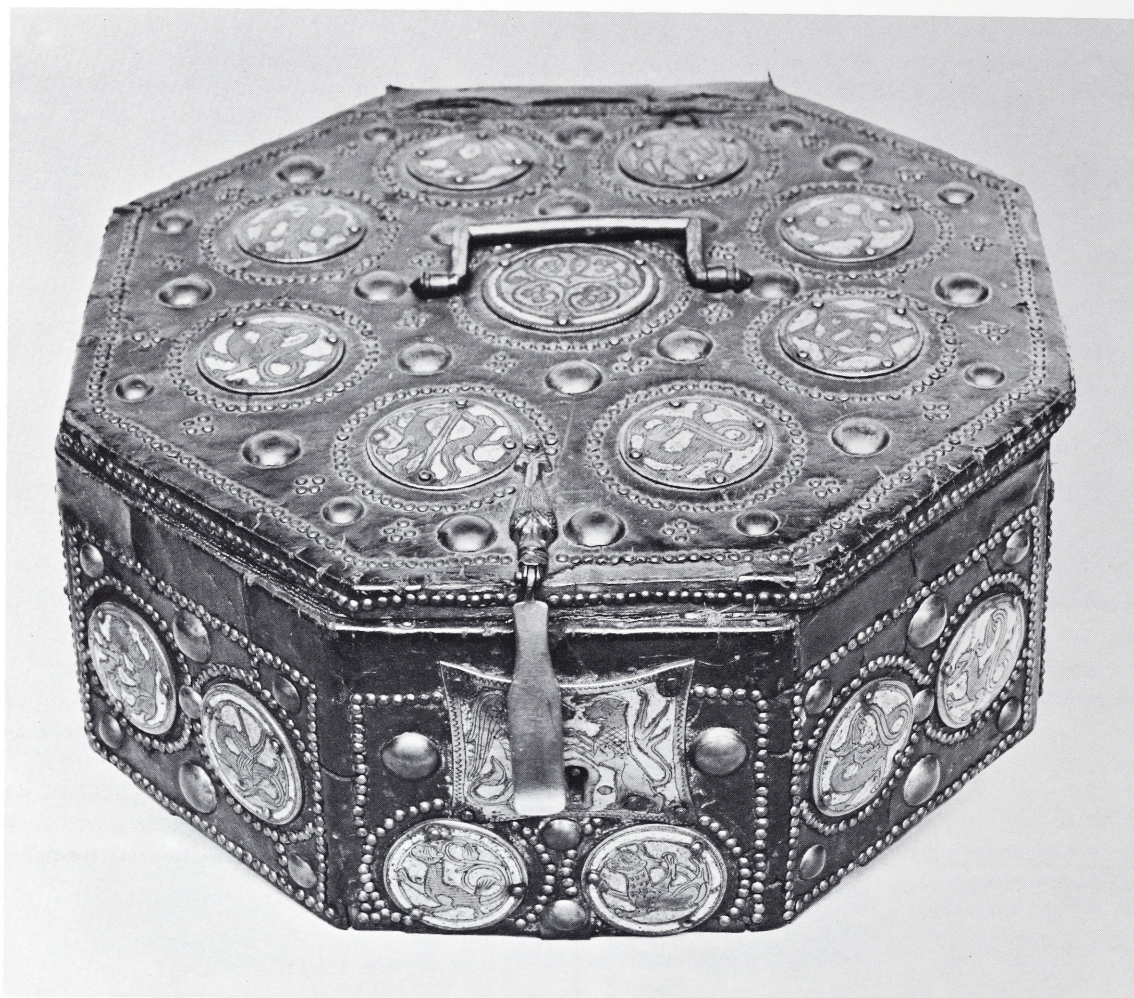


Fig. 9  
Coffret de la cathédrale de Namur.

de haut et 180 de profondeur) dont le couvercle plat est légèrement en saillie. L'âme de bois du coffret n'est pas visible puisqu'elle est extérieurement recouverte de cuir rouge. Toutes les arêtes sont renforcées d'une lamelle de cuivre, pliée en équerre et maintenue en place par de petits clous de cuivre à tête ronde dont beaucoup manquent aujourd'hui. Une unique poignée à charnière permet de déplacer ce coffret que ferme un morillon articulé à une applique, en forme de dragon (fig. 14).

La décoration du coffret est constituée de 53 médaillons de cuivre en forme de disques portant des armoiries. La face antérieure et le couvercle en comptent douze chacun (fig. 15). Le petit côté à notre gauche cinq et celui à notre droite, qui en

possédait autant, n'en a plus aujourd'hui que trois. Douze seulement subsistent sur la face postérieure (fig. 16). Cet objet, qui contient depuis des siècles les reliques du bienheureux Jean de Montmirail – l'un des plus illustres moines de cette abbaye, décédé en 1217 – fera ailleurs l'objet d'une étude détaillée<sup>19</sup>.

Plus connue, – bien qu'aussi mal datée jusqu'à présent – la fameuse cassette de saint Louis provenant de l'abbaye de Dammarie-les-Lys est aujourd'hui conservée au musée du Louvre<sup>20</sup>. Elle a été souvent comparée à celle d'Aix-la-Chapelle.

De forme parallélépipédique et mesurant 365 mm de long sur 155 de haut et 190 de profondeur, la cassette se compose d'une âme de hêtre habillée

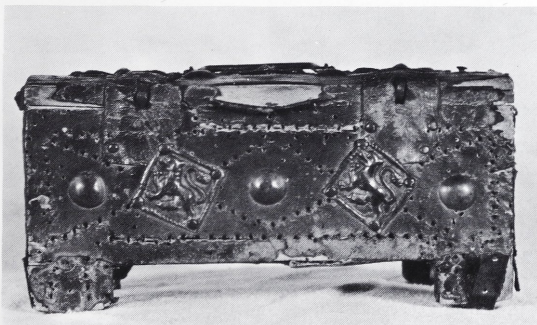


*Fig. 10  
Coffret de Tongres.  
Face antérieure.*

d'étain recouvert d'un vernis vert (fig. 17–21). Chacun des coins du couvercle était orné de cabochons de cristal sur paillons, dont seuls subsistent aujourd'hui ceux du côté à notre droite. La décoration proprement dite est constituée de 43 plaques (fig. 22), dont certaines émaillées et à décor héraldique et de 37 écus émaillés de divers dimensions (fig. 23, 24, 25 et 27). Les faces de la cassette sont semées de clous de cuivre à tête ronde dorée tandis que des plaques de parement en cuivre plié et gravé renforcent les arêtes du couvercle sur lequel est fixé l'éternelle applique en forme de dragon couché. La gueule de ce dragon fait office de charnière où s'articule un moraillon dont la bélière s'introduit dans la serrure qu'orne un médaillon figurant deux reptiles enlacés.

Le roi Philippe le Bel avait fait placer dans ce coffret certains ossements – notamment des os du bras et des phalanges – de saint Louis, après son exhumation en 1298, afin d'en faire don à l'abbaye du Lys. A la Révolution, le coffret fut transféré dans l'église de Dammarie-les-Lys. Il y resta jusqu'en

*Fig. 11  
Coffret de Tongres: Face postérieure.*



*Fig. 12  
Coffret de Tongres. Face latérale gauche.*





Fig. 13  
Cassette de Longpont. Face antérieure et côté gauche.

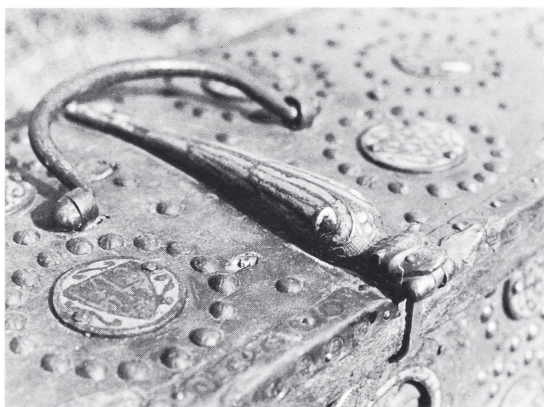


Fig. 14  
Cassette de Longpont. Applique en forme de dragon ailé couché.

1858, date à laquelle Napoléon III l'acheta vingt cinq mille francs, sur sa cassette personnelle, pour le mettre au Musée des souverains. Il est aujourd'hui conservé au département de objets d'art du musée du Louvre. On considérait jusqu'à présent que ce coffret datait de l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Or, il ressort des travaux du baron Hervé Pinoteau<sup>21</sup> que cette cassette aurait été fabriquée bien plus tôt, entre 1234 et 1239 et que, restée dans les mains du roi de France Louis IX, elle fut plus tard choisie par Philippe le Bel, son petit-fils, pour conserver, après leur partage en 1308, certaines des reliques du saint roi.

Hors ces quelques coffrets, il existe, en outre, d'assez nombreux médaillons aujourd'hui épars provenant de cassette disparues. Les musées français en con-

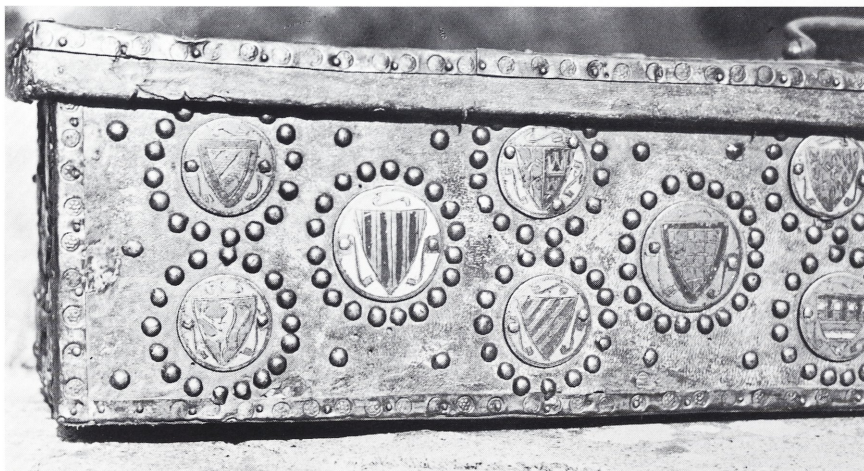


Fig. 15  
Cassette de Longpont.  
Détail de la face antérieure.



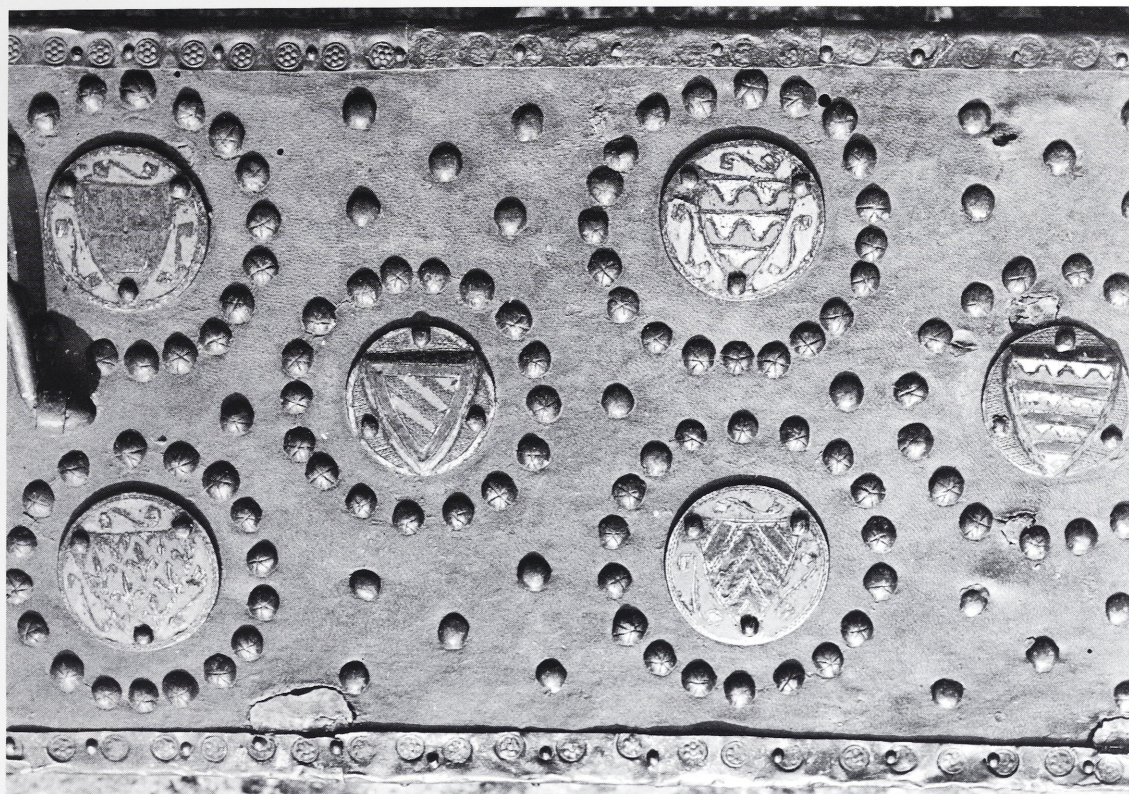


Fig. 16  
Cassette de Longpont. Détail du couvercle.

servent plusieurs. Le Metropolitan Museum of Art de New York en possède également dans ses collections, qui n'ont jusqu'ici pas été identifiés<sup>22</sup> (fig. 29 et 30).

Il faut maintenant revenir sur la cassette d'Aix-la-Chapelle et son appellation de «coffret de Richard de Cornouailles». Bien qu'elle soit fort ancienne, cette dénomination ne semble reposer que sur une tradition.

C'est Fr. Bock qui paraît avoir, le premier, émis l'hypothèse d'un don de cette cassette au trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle par Richard de Cornouailles<sup>23</sup>. Si rien n'infirme cette hypothèse, qui conserve une certaine vraisemblance, aucun texte ancien ne permet non plus de l'étayer.

On se souvient que Richard, second fils de Jean, roi d'Angleterre et d'Isabelle d'Angoulême, comte de Poitou et de Cornouailles, né le 5 janvier 1209, fut

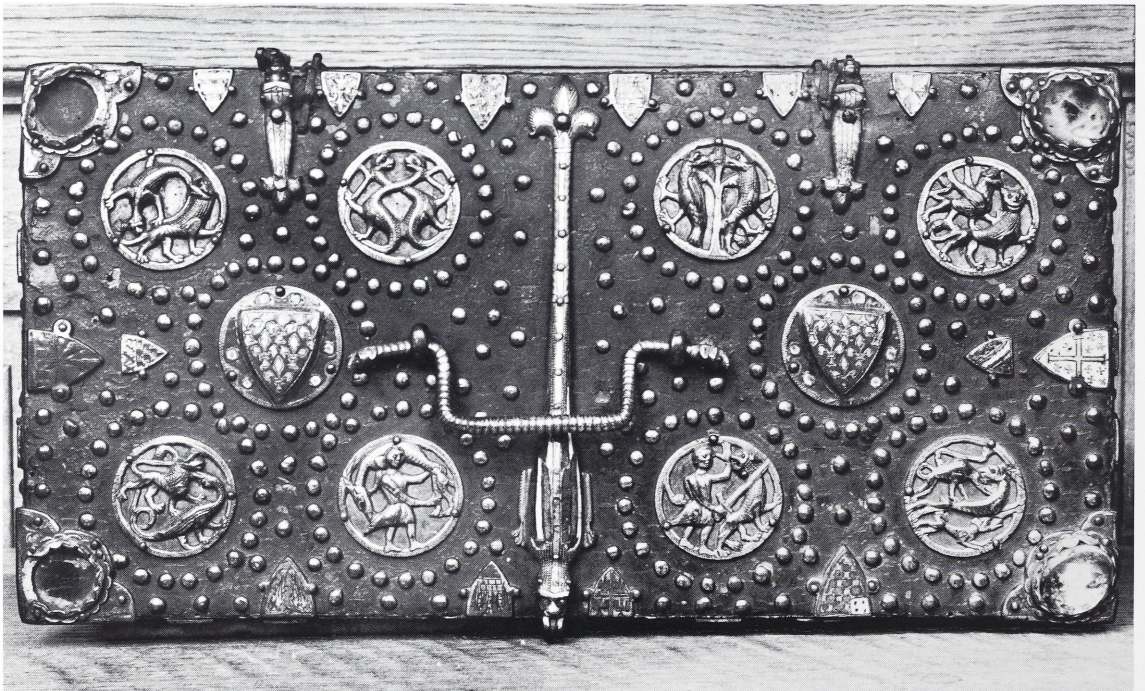
élu solennellement roi des Romains le 13 janvier 1257 à Francfort par l'archevêque de Cologne, votant en son nom et en celui de l'archevêque de Mayence, détenu prisonnier à Brunswick, et leurs partisans. L'archevêque de Cologne le couronna le jour de l'Ascension de cette même année à Aix-la-Chapelle, où il avait apporté des sommes considérables pour récompenser ses partisans et s'en acquérir de nouveaux<sup>24</sup>.

Bock a rappelé que Richard de Cornouailles fit don au trésor de la cathédrale, en 1262, des bijoux et insignes du pouvoir qu'il avait apportés pour son couronnement à Aix-la-Chapelle, ainsi qu'en témoigne un acte (encore conservé aux archives communales) passé à cette date en présence du chapitre et du magistrat d'Aix-la-Chapelle. Bock a donc supposé que Richard – alors détenteur de la cassette – aurait transmis l'ensemble des bijoux dont il fit don en 1262 dans ce petit coffre plus tard utilisé comme écrin à reliques.



Fig. 17  
*Cassette de saint Louis. Face antérieure.*

Fig. 18  
*Cassette de saint Louis. Couverture.*



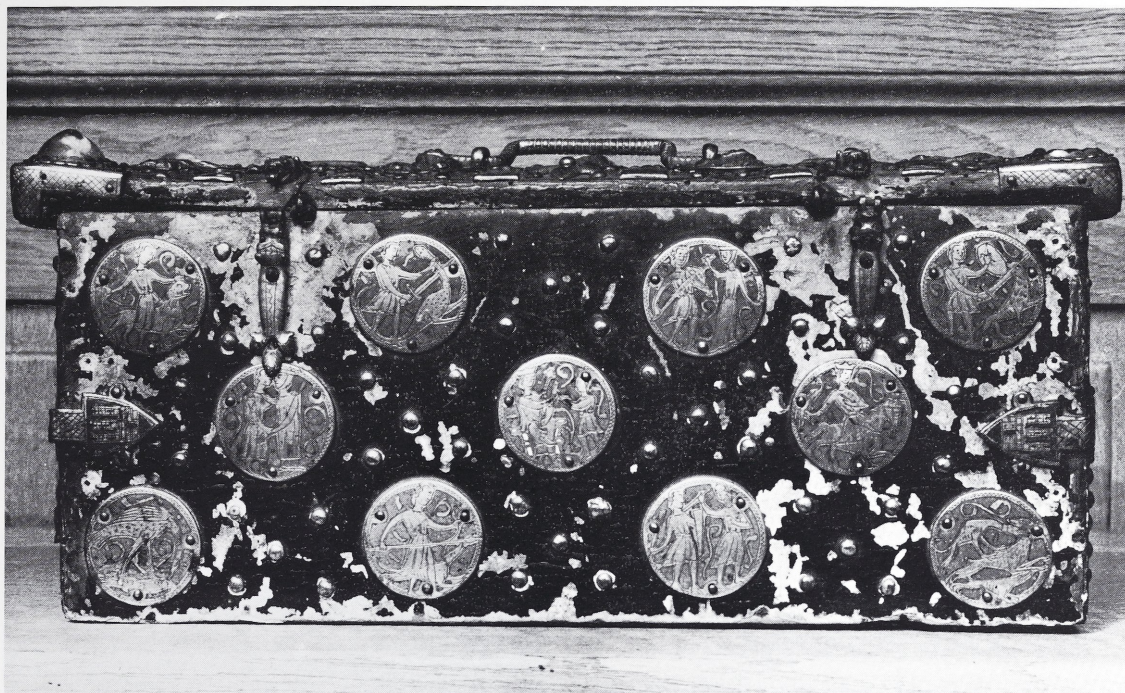


Fig. 19  
Cassette de saint Louis. Dos.

Depuis, la plupart des auteurs ont suivi cet archéologue dont les travaux restent solides et les hypothèses plausibles puisqu'il était parvenu tant par déduction que par sa connaissance des objets du Moyen Age, à dater la cassette du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Il semble cependant possible de serrer de plus près la date, sinon l'occasion, de la fabrication de ce coffret.

Fig. 20  
Cassette de saint Louis. Côté droit.



Fig. 21  
Cassette de saint Louis. Côté gauche.

L'étude du décor héraldique du coffret peut y contribuer. Encore est-il nécessaire d'identifier avec précision chacun des écus qui y sont plusieurs fois répétés. En fait, la nature même de la technique de l'émail n'a, curieusement, que rarement permis aux artisans qui s'y consacraient de parvenir, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à maîtriser l'esprit de l'héraldique alors que les graveurs de sceaux contemporains y excellèrent. La plupart des oeuvres émaillées,



Fig. 22  
Cassette de saint Louis. Médaillon en bosse : dragons.

dès qu'elles prétendent reproduire un blason, deviennent imprécises, confuses, sans vigueur, ce qui rend la plupart du temps difficilement reconnaissable les écus dont le rôle essentiel était alors de permettre une identification aisée.

Il faut dire, à la décharge des archéologues, que les études d'héraldique médiévale susceptibles de leur venir en aide demeurent, en France, très peu nombreuses. Encore certaines d'entre elles ne présentent-

Fig. 23  
Cassette de saint Louis. Combat d'un homme contre un lion.



elles pas toutes les garanties de sérieux. Seule la publication de sources anciennes valables permettra, à l'avenir, des comparaisons typologiques, et constituera un moyen d'identification. C'est sans doute en raison de cette carence que l'un des écus de la cassette d'Aix-la-Chapelle a souvent été mal identifié et pris pour les armoiries de Richard de Cornouailles.



Fig. 24  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Combat d'un homme contre un lion.

Les plaques héraldiques de la cassette sont au nombre de vingt trois :

1. Neuf armoiries se retrouvent six fois sur les médaillons constitués d'un écu en bosse et trois fois sur les simples disques (fig. 31) :
  - Parti, au I d'azur à trois lions d'or, au II, coticé d'or et de gueules.
2. Six médaillons portent :
  - de sable au lion d'or (fig. 32).
3. Cinq ont les armoiries suivantes :
  - d'or au lion de gueules à l'orle de (vingt quatre) coquilles d'azur (fig. 33).
4. Trois, enfin :
  - bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules (fig. 34).



Fig. 25  
Cassette de saint Louis. Combat d'un homme contre un dragon.

Les armoiries parties d'azur à trois lions d'or et coticé d'or et de gueules sont celles de Guy VI, dit le Preux, vicomte de Limoges.

Guy était fils de Guy V vicomte de Limoges<sup>25</sup> de la maison de Comborn<sup>26</sup> et d'Ermengarde, son épouse. Il succéda en bas âge<sup>27</sup>, à son père. Il s'attacha avec succès à soumettre, pour le roi de France Louis IX, les principales places du Limousin alors acquises au roi d'Angleterre. En 1252, il se joignit au vicomte de Béarn pour tenter de soulever la Gascogne contre les Anglais en faveur d'Alphonse X roi de Castille qui avait des prétentions sur ce duché. Après le traité de Paris de 1259 entre les rois de France et d'Angleterre, par lequel le Limousin retourna sous la domination anglaise, Guy VI semble s'être livré à un certain nombre d'actions militaires dans son fief. Il mourut à l'abbaye de Brantôme, le 13 août 1263, et son corps fut porté à Saint Martial de Limoges, où il fut inhumé.

On sait fort peu de choses des armoiries des vicomtes de Limoges, armes qui étaient distinctes de celles de la maison de Comborn dont ils étaient issus. Un sceau d'Adhémar V, grand père de Guy VI, est parvenu jusqu'à nous : il est appendu à un acte<sup>28</sup> non daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et porte, au contre-sceau, un écu parti, au I, à un lion, au II, à un coticé. Aucun sceau de Guy V ne semble conservé. Il n'en est pas de même pour Guy VI. Trois témoignages subsistent :

– De beaux fragments d'un sceau rond, d'environ 65 mm de diamètre, en cire jaune, appendu sur lacs de soie jaune et rouge à une donation du vicomte de Limoges à Guillaume de Magnac, datée du samedi avant la Madeleine (17 juillet) 1249<sup>29</sup>. La légende est détruite. A l'avers, le sceau est du type équestre : le cheval galope vers la droite, le cavalier a l'épée à la main et son bouclier, aux armes, est parti, au I, à trois lions rampants posés deux et un, au II à quatre bandes. La housse du cheval est aux mêmes armes. Des rinceaux ornent le champ. Le contre-sceau est du type armorial et porte un écu aux mêmes armes, si ce n'est que le II du parti présente un coticé et non des bandes, en raison des dimensions moins réduites du champ imparté au graveur (fig. 35).

– Un dessin de la collection Gaignières représente un autre sceau de Guy VI appendu à un acte de 1249 portant confirmation d'une acquisition faite par le prieur de Grandmont. D'après le dessin, le sceau avait environ 46 mm de diamètre et il subsistait un fragment de la légende : S' GUIDON . . . L'avers représente le même type que celui du sceau conservé à Pau. Quant au contre-sceau, il montre un écu où les lions sont contournés, ce qui semble être une erreur du dessinateur<sup>30</sup> (fig. 37–39).

Fig. 26  
Cassette d'Aix-la-Chapelle. Combat d'un homme contre un dragon.





Fig. 27  
Cassette de saint Louis.  
Médaille en bosse  
représentant le combat  
d'un homme contre un dragon.

– Un autre dessin de Gaignières figure un dernier sceau Guy VI. De 58 mm de diamètre, il est appendu à un acte de vente de la chartreuse de Glandier (le 17 des calendes de janvier 1252). Il n'y a pas de légende. L'avert et le contre-sceau sont analogues au sceau de 1249 dont un fragment subsiste à Pau. Le bouclier du cavalier, la housse du cheval sur l'avert, et l'écu du contre-sceau donnent, encore une fois, un parti à trois lions et au coticé<sup>31</sup> (fig. 40).

On voit donc que c'est là la disposition de l'écu de la cassette d'Aix-la-Chapelle. Les sceaux cependant – c'est là une grave lacune de cette source irremplaçable – ne donnent pas les émaux. Les armoriaux du Moyen Age permettent – dans certains cas – de suppléer aux indications fournies par les sceaux. Mais c'est une source qu'il faut utiliser avec précaution<sup>32</sup>. S'agissant des armes des vicomtes de Limoges, les armoriaux du XIII<sup>e</sup> siècle, tant français que britanniques, sont muets. Il faut donc recourir à un armorial blasonné de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, connu sous le nom d'*Armoiral du héraut Navarre*<sup>33</sup>. On y lit :

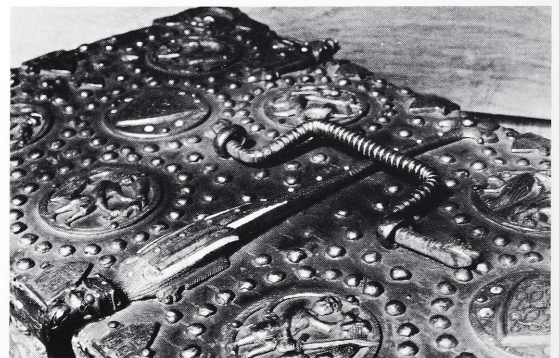
– «le vicomte de Limoges: dor à trois lionceaux d'azur rampans»<sup>34</sup>.

On peut constater que si la composition de l'écu est bien identique à celle des sceaux, les émaux de

la partie dextre de l'écu sont inversés par rapport à ceux de la cassette. Il faut néanmoins faire deux observations à ce propos :

- Le héraut Navarre (de son nom Martin Carbonnel) souvent bien informé, n'en décrit pas moins les armes des vicomtes de Limoges, éteints alors depuis plus d'un siècle<sup>35</sup>.
- Les armoiries des vicomtes de Limoges ne paraissent pas avoir eu une permanence

Fig. 28  
Cassette de saint Louis. Applique figurant un dragon ailé couché.



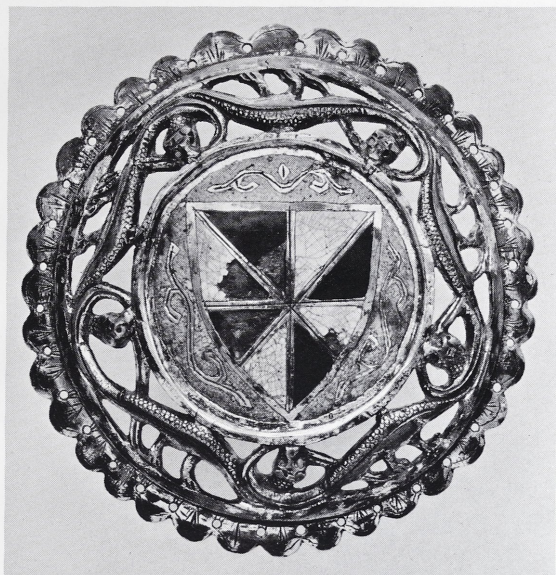


Fig. 29  
Plaqué émaillée du Metropolitan Museum of Art.

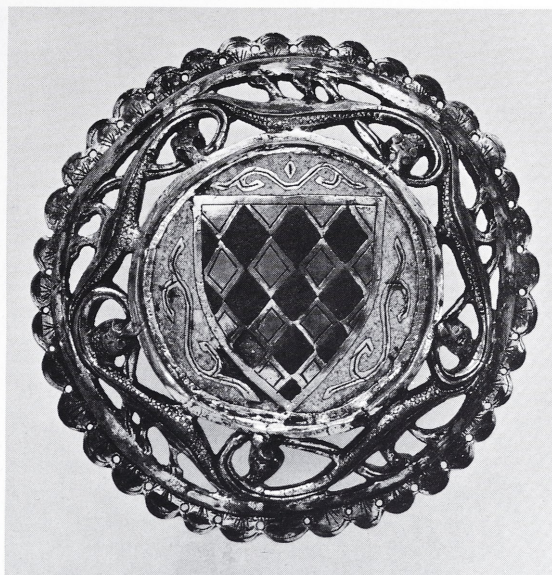


Fig. 30  
Plaqué émaillée du Metropolitan Museum of Art.

exemplaire. Les sceaux d'Adhémar V et de Guy VI présentait une certaine différence quant au nombre des lions du parti I de l'écu. Hors la description du héraut Navarre, un autre texte ne vient pas simplifier cette affaire. Il s'agit d'un vidimus de 1457<sup>36</sup> des hommages rendus par Guy VI, dans lequel est transcrit le texte d'un hommage rendu en 1256 par Guy de Limoges au doyen du chapitre de Saint Yrieix et dans lequel le vicomte dit, à son propos: «je lui étais redevable, à titre d'acapte, d'une bannière de soie blanche, brodée de trois lions rouges... la soie étant rare, j'ai donné à ce doyen, le très cher seigneur Gérald de Janailhac, un étendard (de drap) d'or à mes armes. J'ai convenu et promis que par la suite, moi et mes successeurs, donnerions une bannière semblable aux doyens qui se succéderont à Saint Yrieix.»

Ce texte ne fait qu'ajouter à la confusion en décrivant des armes différentes. Il faut toutefois rappeler qu'il était encore fréquent au XIII<sup>e</sup> siècle, de voir subsister simultanément les armes familiales d'un dynaste et la bannière du fief qu'il tenait<sup>37</sup>. Il y a donc de fortes chances pour que ces armes d'argent aux trois lions de gueules<sup>38</sup> aient été la bannière du

fief que Guy décida de remplacer par les siennes propres lors de la cérémonie de l'hommage au doyen du chapitre. Il faut convenir toutefois que l'allusion à ses armes familiales, dans l'acte précité: «unam baneriam de armis nostris deauratam» incline, à première vue, à penser que c'est plutôt le champ que les lions qui étaient d'or; mais le texte est trop imprécis pour permettre d'avoir une certitude.

On rapprochera pourtant l'écu de la cassette d'Aix-la-Chapelle d'autres émaux de la même époque. Tout d'abord d'un gemellion de l'ancienne collection Didier Petit<sup>39</sup> conservé à Paris au musée de Cluny et qui porte, outre les armes d'Aragon, France-Castille, Lusignan, Artois et Courtenay, un écu parti, à dextre, d'azur au lion d'or et à senestre cotivé d'or et de gueules que l'on semble pouvoir attribuer à Guy VI de Limoges. On fera le même rapprochement avec une plaque qui se retrouve, à plusieurs reprises, sur le coffret de l'abbaye de Longpont et qui porte aussi le même écu (fig. 41) qui me paraît devoir représenter le vicomte de Limoges. Il est d'ailleurs à noter que dans les deux cas, il n'était pas possible au graveur de placer trois lions dans un champ aussi étroit et que, par convention, dont il existe de nombreux exemples, les artistes réduisaient, dans de tels cas, le nombre des pièces de l'écu<sup>40</sup>.



Fig. 31  
Cassette d'Aix-la-Chapelle.  
Écu.

Deux éléments, rapprochés l'un de l'autre, permettent cependant de trancher définitivement l'affaire :

- La composition de l'écu de la cassette est identique à celle figurant sur les sceaux de Guy VI.
- Cet écu, nettement reconnaissable, n'était porté au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle que par le vicomte de Limoges<sup>41</sup>.

On peut donc attribuer à ce dernier les armoiries de la cassette.

Le second écu porte de sable au lion d'or.

Ce sont les armes des ducs de Brabant<sup>42</sup> qu'attestent de nombreux sceaux et plusieurs armoriaux du Moyen Âge. Le plus vieux des armoriaux français,

l'*armorial Bigot* (circa 1254)<sup>43</sup> dit : «Le duc de Braibant : l'escu noir au lion d'or rampant». On trouve la même description en marge de la *chronique* de Mathieu Paris<sup>44</sup> («scutum nigrum leo aureus»)<sup>45</sup>, dans les *armoriaux* *Le Breton*<sup>46</sup>, *Wijnbergen*<sup>47</sup>, *Fitzwilliam*<sup>48</sup>, *Camden*<sup>49</sup> et dans le rôle improprement baptisé *tournoi de Compiègne*<sup>50</sup>.

Le duc de Brabant, dont le rôle *Bigot* donne les armes, était Henri III, fils d'Henri II et de Marie de Souabe qui hérita du fief en 1248. En 1247, il portait un sceau d'écuyer du type de chasse<sup>51</sup>. Fait chevalier en 1253, il porta alors les armes de Brabant<sup>52</sup> (fig. 42). Il décéda au mois de février 1261.

Le troisième écu, d'or au lion de gueules à l'orle de coquilles d'azur, a induit beaucoup d'historiens en erreur, certains ayant pris les coquilles pour des grenades<sup>53</sup>. D'autres ont vu dans ces armes celles





Fig. 32  
Cassette d'Aix-la-Chapelle.  
Écu.

de Richard de Cornouailles. Or ces dernières sont connues car décrites dans des armoriaux anglais du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que, parmi les armoiries figurées en marge de l'*Historia Anglorum* de Mathieu Paris figure, sur l'un des manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>, l'écu au trait de Richard, comte de Cornouailles et sur un autre (également au British Museum, et légèrement antérieur puisque M. Wagner le date de 1244 environ) où il est entièrement peint avec la description en latin: «scutum album, leo gules, bordura nigra besantie de or»<sup>55</sup>. Quant au *Glover's roll*, que l'on peut dater de 1258<sup>56</sup>, on y lit «Le comte de Cornewail d'argent ou un leon de gules couronne d'or ove le bordure noir besante d'or»<sup>57</sup>. Le regretté Paul Adam-Even a soutenu que ces armes étaient d'ailleurs celles de Richard en tant que comte de Poitou<sup>58</sup>.

On voit donc que les armes figurées sur cinq des écus de la cassette ne sont pas celles de Richard de Cornouailles. Ce sont les armoiries des anciens sires de Bourbon. On les trouve sur le contre-sceau d'Archambaud le grand, sire de Bourbon (né après 1195, mort en 1242)<sup>59</sup> appendu à un acte de 1230. Le lion y est entouré d'une orle de quatorze coquilles. Son fils Archambaud, dit le jeune, mort à Chypre en 1249, portait les mêmes armes. En mars 1247, Archambaud le jeune appendit son sceau à un accord passé avec Alphonse comte de Poitiers<sup>60</sup>. Son sceau, de grandes dimensions (il mesurait 75 mm de diamètre) et de type équestre de guerre à droite (fig. 43), est remarquable en ce que le graveur a enchassé dans la matrice une intaille antique. Le bouclier est aux armes: un lion entouré d'une orle de (huit) coquilles. Il en est de même sur la housse où les coquilles sont plus

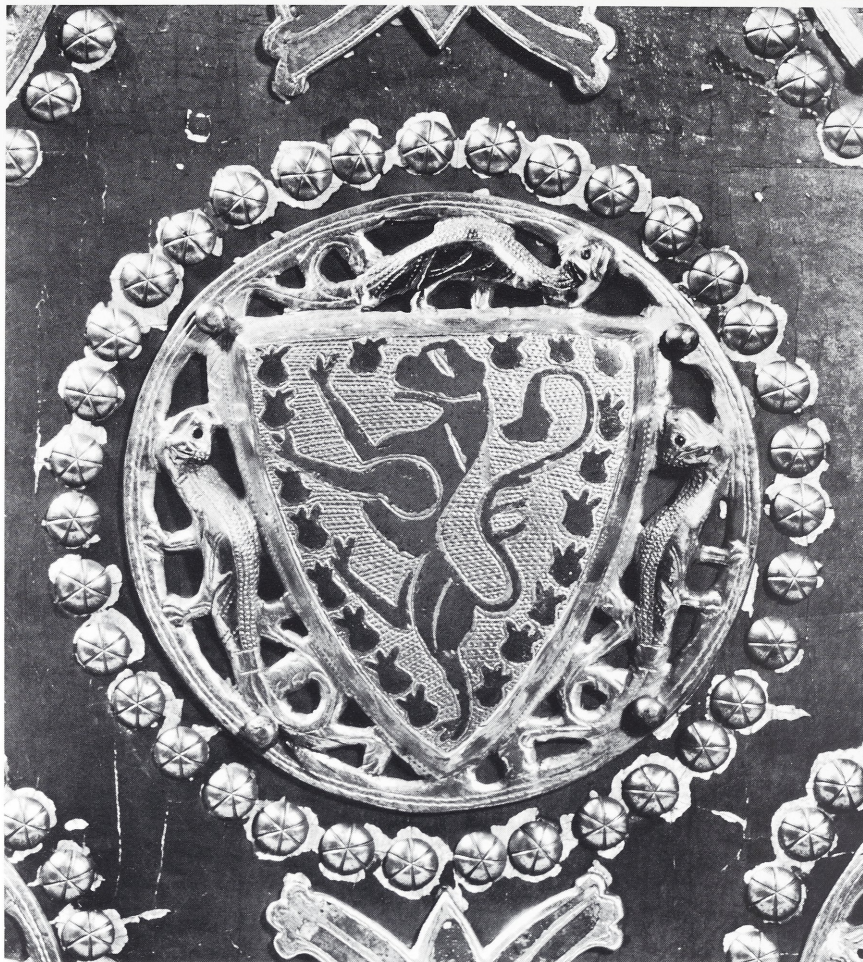


Fig. 33  
Cassette d'Aix-la-Chapelle.  
Écu.

nombreuses (fig. 44). Les émaux sont donnés par des armoriaux postérieurs. Parmi ceux-ci, le plus digne de foi est l'*armorial d'Urfé*<sup>61</sup> caé, au chapitre où sont décrites «les armes du duc de Bourbon et des autres seigneurs du paiz», l'auteur dit: «Les armes de le Duchie dor a lion de gueles a le bordure de coquilles d'azur. . . » Le héraut Navarre<sup>62</sup> s'accorde avec cette description qui ne peut-être mise en doute puisque dans un acte solennel du 22 février 1334, bien connu des historiens du blason, le duc Louis 1<sup>o</sup> de Bourbon autorisa les deux frères Jean et Guy de Bourbon, chevaliers, à porter «les armes anciennes du seigneur jadis de la baronie de Bourbonnais, dont l'escu est d'or à un lion rampant de gueles et à un orle de coquilles d'azur»<sup>63</sup>. Aucun doute n'est donc permis.

Reste la dernière série d'écus de la cassette d'Aix-la-Chapelle: bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules.

Ce sont les armes bien connus des anciens ducs de Bourgogne. Il a été montré ailleurs que les armoiries dont usèrent les ducs de Bourgogne sont attestées (par des documents encore existants) dès 1187, sur un sceau d'Eudes, du vivant de son père le duc Hugues III<sup>64</sup>. Plusieurs sceaux d'Hugues IV, (né le 9 mars 1212, duc en 1218) sont parvenus jusqu'à nous<sup>65</sup>. L'un des plus beaux – et des moins connus – est celui qui est encore appendu à un acte de mai 1268<sup>66</sup> (fig. 45). Les émaux sont donnés par de nombreux armoriaux du Moyen Age et, au XIII<sup>e</sup> siècle précisément, par l'*armorial Wijnbergen*<sup>67</sup>, le

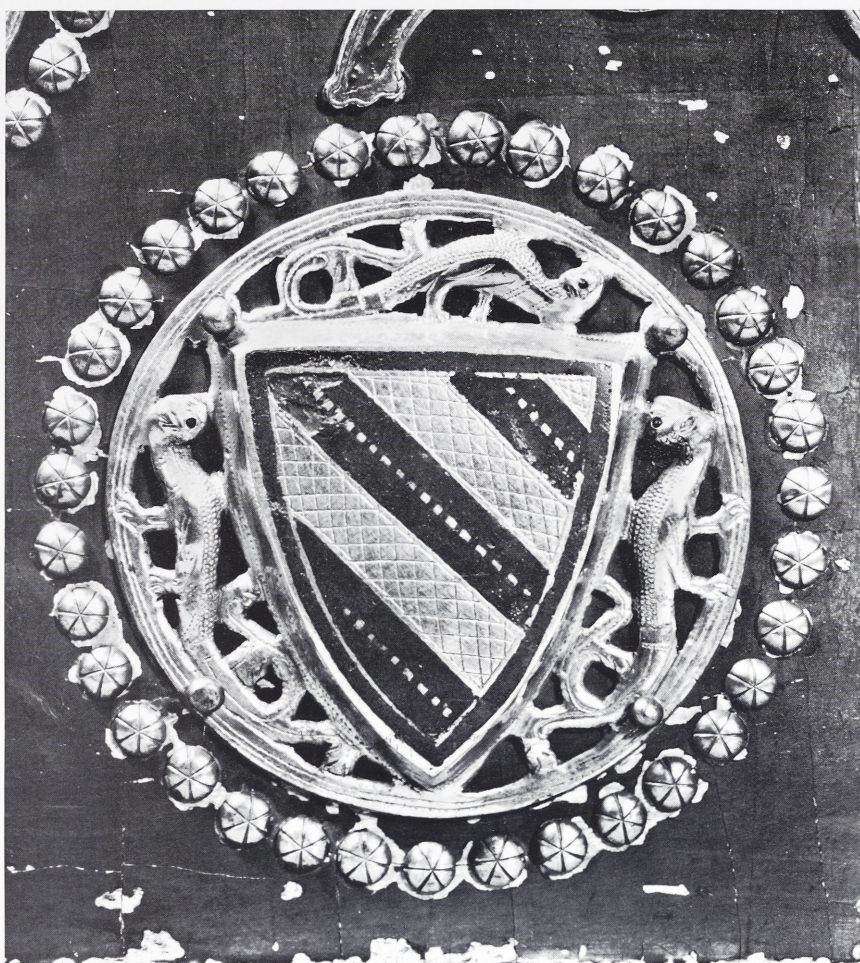


Fig. 34  
Cassette d'Aix-la-Chapelle.  
Écu.

rôle dit tournoi de Compiègne<sup>68</sup> et par l'armorial Walford (circa 1275) où l'on peut lire «le duk de Bourgoyn bendé d'or et d'azur à une bordure de gules»<sup>69</sup>.

Un écu émaillé à ces armes orne la cassette dite de saint Louis aujourd'hui au musée du Louvre (fig. 46) ainsi qu'une des plaques de la cassette de Longpont. (fig. 47).

Voilà donc identifiés tous les écus de la cassette d'Aix-la-Chapelle. On peut, sur ces bases, tenter de préciser la datation de l'objet.

Ceux qui se sont livrés à son propos aux recherches les plus poussées, comme le chanoine Bock, ont

avancé que la cassette avait du être fabriquée en Limousin «pour les vicomtes de Limoges, dont les armes se retrouvent neuf fois» et que «les autres sont, selon l'usage du temps, les emblèmes de seigneurs apparentés ou liés en amitié».

Il n'est pas certain que le fait de constater une majorité d'écus aux armes du vicomte de Limoges signifie obligatoirement que l'objet ait été fait pour lui.

Il ne semble pas non plus possible de tirer des conclusions de la place occupée par les divers médaillons armoriés. S'il est établi que les armoiries devaient, au Moyen Age, être placées tant sur les objets que sur les monuments en tenant compte d'un ordre protocolaire<sup>70</sup>, on ne peut se livrer à une



Fig. 35  
Fragments d'un sceau de Guy VI vicomte de Limoges.

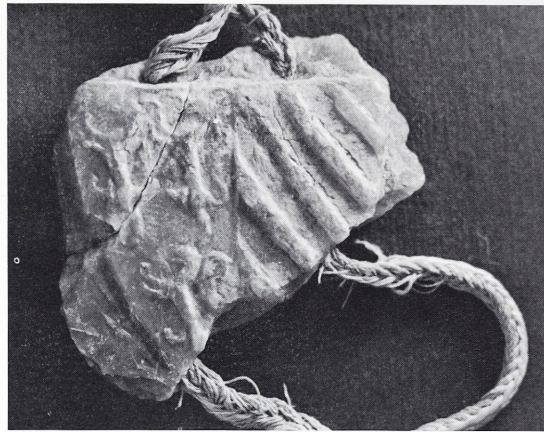


Fig. 36  
Fragments du contre-sceau de Guy VI.

telle étude sur la cassette d'Aix-la-Chapelle. On sait en effet que les médaillons furent retirés, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, du coffre primitif pour être placés sur un nouveau qui était peint en gris. Ce que nous savons de cette «restauration» peut faire douter du souci de ses initiateurs pour une reproduction méticuleuse du décor. Bien plus, le bon chanoine Bock a donné, dans l'un de ses travaux, un dessin de la cassette telle qu'elle se trouvait avant sa restauration par Vogeno en 1864. Or la simple comparaison entre ce croquis et la cassette dans son état actuel montre que tous les médaillons n'ont pas été remontés à la même place.

Sans que l'on puisse, en l'absence de documents irréfutables, rien poser comme certain, il n'est pas déraisonnable d'avancer, compte tenu de la nature émaillée des plaques et de la présence répétée des armoiries de Guy VI, que la cassette a été fabriquée dans un atelier limousin. Sans doute même à la demande du vicomte de Limoges en personne. Mais l'objet n'a probablement pas été fait pour son usage personnel.

Plutôt que de s'arrêter que sur la personne de Guy VI, il paraît souhaitable de remarquer que parmi les écus figurés sur la cassette d'Aix-la-Chapelle, l'un est celui d'un personnage qui se trouvait à la tête d'un très grand fief et que ses liens avec

les possesseurs des autres armoiries étaient plus étroits que ne l'ont remarqué jusqu'à présent ceux qui se sont intéressés à la cassette.

On veut parler d'Hugues IV de Bourgogne, féodal puissant dont on esquissera ici les actions marquantes<sup>71</sup>. Dès sa jeunesse il fit montre de son intention d'affermir le duché. Par une politique de confiscations (Salins) ou d'échanges (comtés de Chalon, de Charolais et d'Auxonne) il accrut son pouvoir territorial. A deux reprises (de 1239 à 1242 puis de 1248 à 1250) il partit en croisade avec une grande partie de ses vassaux. Il n'était pourtant pas inféodé à Rome puisqu'il ne manqua pas de donner son appui à l'empereur Frédéric contre le pape. A la mort de Guillaume de Hollande, le 18 janvier 1256, lorsque les états impériaux, divisés et résolus à n'élire qu'un étranger, eurent décidé de porter leur choix, les uns sur Alphonse X de Castille, les autres sur Richard de Cornouailles, frère d'Henri III d'Angleterre, Hugues IV ne cacha pas ses sympathies pour le roi de Castille, allant jusqu'à lui prêter hommage d'aide et assistance à Ségovie en 1258. Hugues IV continua par la suite à agrandir ses possessions et sa mouvance, et s'il reçut en 1265 de Baudouin de Constantinople le royaume de Salonique, il jugea plus prudent de se consacrer à son duché où il favorisa les constructions nouvelles. Il mourut au château de Villaines-en-Duesmois, le 27 octobre 1272.



Fig. 37  
Dessin de Gaignières.

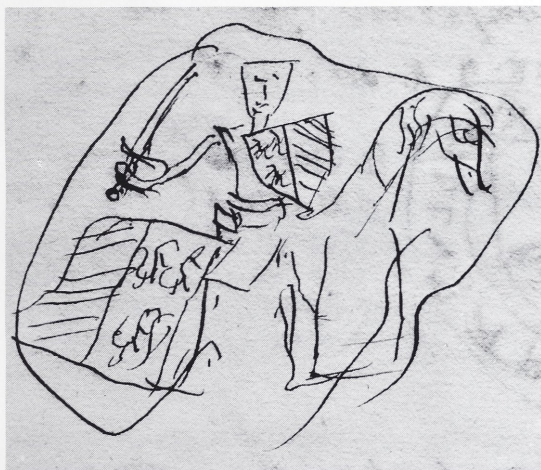


Fig. 38  
Dessin de Gaignières.

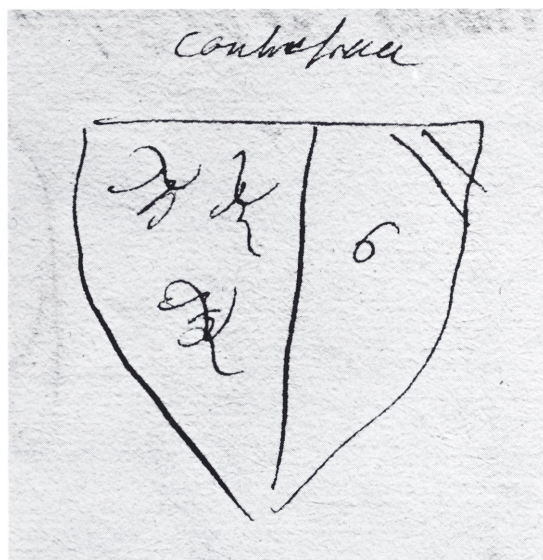


Fig. 39  
Dessin de Gaignières.

Après la mort du duc Eudes III, père d'Hugues IV, Robert d'Auvergne, archevêque de Lyon et tuteur du jeune duc lui fit épouser, au commencement de 1229, Iolande de Dreux, fille de Robert III comte de Dreux et d'Éléonore de Saint-Valery. De ce mariage naquirent<sup>72</sup>:

1. Eudes de Bourgogne, né en 1230, et marié en février 1248 avec Mahaut de Bourbon, fille d'Archambaud et d'Iolande de Châtillon. Il mourut le 4 août 1266.

Fig. 40  
Dessin de Gaignières.

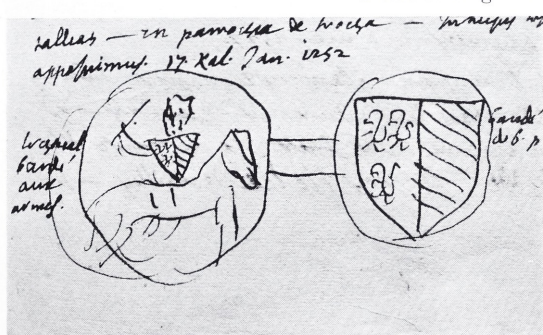




Fig. 41  
Cassette de Longpont. Plaque aux armes d'un vicomte de  
Limoges.

2. Jean de Bourgogne, comte de Charolais, né vers 1231, fiancé en février 1248 avec Agnès de Bourbon, fille d'Archambaud IX sire de Bourbon. Il mourut le 17 septembre 1267.
3. Robert, qui fut fiancé beaucoup plus tard, le 25 septembre 1272 avec Agnès de France, fille de saint Louis. Il mourut en mars 1306.

Fig. 42  
Sceau d'Henri III duc de Brabant.



Fig. 43.  
Sceau d'Archambaud de Bourbon dit le jeune.

4. Alix, fille aînée du duc. Elle fut mariée à Henri III, duc de Brabant et de Lorraine, qui mourut en février 1261 à Louvain et fut enterré aux Dominicains de cette ville.
5. Marguerite seconde fille d'Hugues IV et d'Iolande de Dreux fut fiancée le 4 juin 1239 avec Guillaume de Mont-Saint-Jean, fils aîné de Guillaume et de Marie des Barres. Guillaume de Mont-Saint-Jean

Fig. 44  
Détail du sceau d'Archambaud de Bourbon.





Fig. 45  
Sceau du duc de Bourgogne Hugues IV en 1268.

mourut en 1256. Marguerite se maria<sup>73</sup> au milieu de 1258 avec Guy VI de Limoges qui décéda le 13 août 1263 et auquel elle survécut jusqu'au 26 août 1277<sup>74</sup>.

Fig. 46  
Cassette de saint Louis. Écu aux armes du duc de Bourgogne.

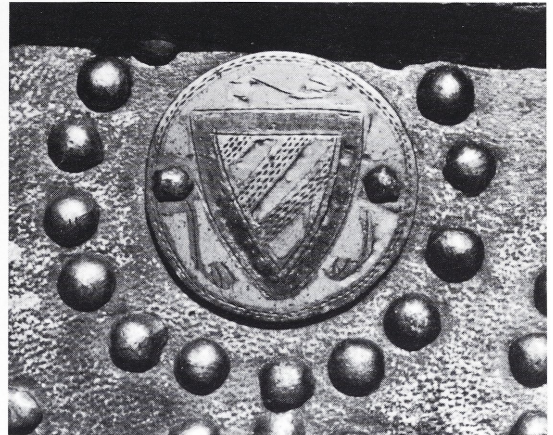


Fig. 47  
Cassette de Longpont. Plaques aux armes du duc de Bourgogne.

Iolande de Dreux étant décédée le mardi 30 octobre 1248, Hugues IV songea, par la suite, à se remarier. Il épousa, en novembre 1258, Béatrice soeur de Thibaud, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie dont il eut, vers 1260:

6. Huguenin, qui fut plus tard seigneur de Montréal.

Il apparaît donc clairement que la cassette d'Aix-la-Chapelle porte les armes d'Hugues IV de Bourgogne et de ses gendres et belles-filles.

Compte tenu du fait que Guy VI le Preux épousa, durant l'été 1258, Marguerite seconde fille d'Hugues IV<sup>75</sup>, la plus récente des alliances évoquées, la cassette ne paraît pas devoir être antérieure à cette époque. Elle doit l'être, par contre, à février 1261, date de la mort d'Henri III de Brabant.

Il semble même possible de préciser davantage. Hugues IV ayant épousé, à la fin de 1258, Béatrice de Champagne, il serait tout à fait exceptionnel que sur cet objet commémorant les liens de parenté étroits du duc de Bourgogne, du sire de Bourbon, du duc de Brabant et du vicomte de Limoges, les armes de Champagne-Navarre aient été oubliées. Il est donc très probable que la cassette fut commandée avant ce mariage, c'est à dire qu'elle fut fabriquée entre le début de l'été 1258 et le mois de novembre de cette même année.



Fig. 48  
*Sceau et contre sceau de Marguerite de Bourgogne, épouse de  
 Guy VI, vicomte de Limoges.*

Il n'est pas possible de dire en quelles circonstances. Il n'est cependant pas déraisonnable de proposer que ce coffret aurait pu constituer un cadeau de Guy VI à Hugues IV. Quel en fut le sort? En l'absence de documents, on en est réduit aux spéculations. L'attitude favorable d'Hugues IV envers Alphonse X de Castille – attitude partagée par Guy le Preux qui l'accompagne en 1258 à Compostelle et à Ségovie – ne permet guère de croire à un don ultérieur de la cassette à Richard de Cornouailles, le rival du roi de Castille. Les chroniques ne faisant aucune mention d'un hypothétique voyage du vicomte de Limoges ou du duc de Bourgogne à Aix-la-Chapelle, il est également très peu probable que la cassette ait directement été donnée par l'un d'eux au trésor de la cathédrale. Reste le passage de cet objet dans les mains d'un tiers. Il est établi qu'Hugues IV eut de pressants besoins d'argent pour sa politique d'acquisitions territoriales. Se serait-il dans ces conditions défait de sa cassette? Par

exemple lors de l'entrevue qu'il eut à Strasbourg<sup>76</sup> en juillet 1265 avec Béatrice comtesse d'Orlamünde pour se faire céder, contre vingt mille marcs d'argent, ses droits sur la comté de Bourgogne, en présence des évêques de Strasbourg et de Spire? C'est une hypothèse parmi d'autres!

En revanche il semble difficile de ne pas admettre que la cassette d'Aix-la-Chapelle fut destinée à commémorer les liens familiaux étroits qui unissaient le duc de Bourgogne Hugues IV aux possesseurs de grands fiefs, et que les éléments de son décor héraldique permettent de dater du second semestre voire du troisième trimestre de 1258.

Ces déductions, basées sur des constatations simples, ne font d'ailleurs que confirmer en les précisant une datation et une provenance géographique avancées pour des raisons stylistiques par les spécialistes<sup>77</sup> des émaux du Moyen Age occidental.



NOTES

- <sup>1</sup> Aus'm Werth (E.): *Kunstdenkmäler des christlichen Mittelalters in den Rheinlanden*. Leipzig, 1857-68, t. II, p. 124. pl. XXXVII, fig. 4.
- Bock (Chanoine F.): *Der Reliquienschatz des Liebfrauenmünsters zu Aachen*. Aachen, 1860, n° 9, p. 44-46 et 62-6.
- Rupin (E.): *L'oeuvre de Limoges*. in 4°, Paris, 1890, p. 440, fig. 489.
- Becker (F. K.): *Zur Kirchlichen Feier der Aachener Heiligtumsfahrt während des Mittelalters*. Zeitschrift A. G. V., Bd 31, Aachen 1909, p. 168-74.
- Grimme (Ernst Günther): *Der Aachener Domschatz in Aachener Kunstblätter*. Band 42, Düsseldorf 1973, pp. 76-7 et pl. 65.
- <sup>2</sup> La description extérieure de la cassette est prise de: Gauthier (Marie-Madeleine): *Émaux du Moyen Age occidental* Fribourg, gr. in 4°, 1972, qui constitue la meilleure synthèse sur le sujet; j'en ai donné un compte-rendu dans *Archivum heraldicum* 1974, n° 2/3 p. 37-8.
- <sup>3</sup> Pour une plus grande commodité d'exposition, les cinq faces seront cotées de la façon suivante; flanc long antérieur: A, flanc long postérieur: C, petit côté à notre droite: B, à notre gauche: D, couvercle: E.
- <sup>4</sup> Dimensions: 37 mm de large sur 180 mm de long.
- <sup>5</sup> Dimensions: 40 mm de large sur 395 mm de long avec retours d'équerre de 40 mm sur 20 mm.
- <sup>6</sup> Dimensions: largeur 40 mm sur 340 mm de longueur.
- <sup>7</sup> Dimensions: largeur 100 mm sur 53/55 mm de longueur.
- <sup>8</sup> Bock (Fr.): *Das Liebfrauen - Münster zu Aachen*. II. Theil. *Der Kunst- und Reliquienschatz des Aachener Münsters*, S. 1-8.
- <sup>9</sup> Ibidem
- <sup>10</sup> L'intérieur de la cassette a également été restauré et tapissé de damas de Krefeld de couleur rouge frappé d'après un dessin du XIIIe siècle.
- <sup>11</sup> Aus'm Werth (E.): *La couronne de la cathédrale de Namur et son érin* in *Annales de la société archéologique de Namur*, t. IX, 1867, pp. 394-405.
- Aigret (N. J.): *Histoire de l'Église et du chapitre de Saint Aubin de Namur*. Namur, 1881, pp. 58-9.
- Sosson (P.) et Nickers (J.): *Le trésor de l'église cathédrale de Saint Aubin à Namur*, Namur, 1906, p. 26-8.
- Coutroy (F.) et Schmitz (J.): *Mémorial de l'exposition des trésors d'art*. Namur, 1930. Namur, 1932, p. 14. p. II.
- Expositions générales des objets d'art religieux*. Bruxelles, 1880. *Orfèveries de trésor de la cathédrale de Namur*, 1969, p. 24-6. Cette exposition a été organisée par M. le chanoine André Lanotte.
- <sup>12</sup> Thys (C. M. T.): *Monographie de l'église Notre-Dame de Tongres* Bruxelles-Liège, 1866, p. 106-8.
- Trésor de l'église Notre-Dame de Tongres*, Tongres, 1890, p. 14-15, n° 13.
- Paquay (J.): *Monographie illustrée de la cathédrale Notre-Dame à Tongres*. Tongres, 1911, p. 117-8, n° 71.
- Exposition nationale belge 1880, IVe section, les industries d'art en Belgique antérieures au XIXe s. Catalogue officiel*. Bruxelles 1880, n° 122.
- Exposition rétrospective d'art industriel*, catalogue publié sous la direction de Reusens. Bruxelles 1881, n° 1199.
- <sup>13</sup> On ne manquera pas de rapprocher cette représentation de celle des sceaux de majesté.
- Demay (Germain): *Le costume au Moyen Age d'après les sceaux*. Paris, 1880, in 4°.
- Bautier (Robert et Henri): *Echanges d'influences dans les chancelleries souveraines du Moyen Age d'après les types des sceaux de majesté*. In *Académie des inscriptions des belles lettres, compte rendu des séances*. 1968, avril-juin, p. 192-220.
- <sup>14</sup> Vaivre (J. B. de): *Lys et châteaux dans la décoration au XIIIe siècle*. (à paraître).
- <sup>15</sup> Il s'agit d'une cassette parallépipédique, reposant sur quatre pieds en griffes, ouvrant la face supérieure par un couvercle plat muni en son centre d'une poignée. La cassette est ornée de huit plaques de cuivre (ajustées bord à bord) émaillées présentant un réseau losangé où sont figurées les armoiries de Brabant, d'Angleterre, de Valence-Pembroke, de Lacy et de Bretagne. Cet objet autrefois dans la collection G. Chapman est aujourd'hui au musée de South Kensington. M. M. Gauthier: *op. cit.* p. 378. *Catalogue of Heraldic Exhibition*, London, 1896.
- <sup>16</sup> Collection Trotti Bentivoglio en Italie, par exemple.
- <sup>17</sup> Gabrielle (N.): *Oreficeria medioevale fiaminge in Piemonte* in *Bulletin de l'Institut belge de Rome*, fasc. XXX, 1939, p. 239 et pl. II.
- Malle (L.): *Antichi smalti cloisonnés et champlevés*. *Bolletino della società piemontese di archeologia e belli arti*. IV-V, 1950-51, p. 86 et 117-121 fig. 56 à 60.

<sup>18</sup> La littérature relative à ce coffret, que je me propose de dater dans une prochaine communication à la société des Antiquaires de France, est peu abondante. On verra :

Rupin (E.): *op. cit.* p. 442.

*Les trésors des églises de France.* Musée des arts décoratifs. Paris, 1965. (2e édition corrigée) p. 43.

<sup>19</sup> Je tiens à remercier ici le comte F. de Montesquiou-Fezensac de la confiance qu'il a bien voulu me témoigner en m'autorisant à examiner et à photographier la cassette toujours conservée en l'abbaye de Longpont.

<sup>20</sup> On peut encore se reporter à : [Gresy (Eugène).] *Cassette de Saint Louis, dans l'église de Dommarie Paris*, s. d (1854) in 8°, 12p.

Extrait de la *Revue Archéologique*, 16e année, et de l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France*, 1854, p. 151.

ainsi qu'au rare ouvrage de : Ganneron (Edmond) : *La cassette de saint Louis donnée par Philippe de Bel à l'abbaye du Lis Paris*, 1855, in 8°, III-67 p.+6. pl. qui reproduit en détail la cassette. Les conclusions de l'auteur sur la datation sont malheureusement erronées, bien qu'elles aient encore suivies par :

Darcel : *Notice des émaux et de l'orfèvrerie du musée du Louvre*, Paris, 1883, n° 940.

Marquet de Vasselot : *Catalogue sommaire de l'orfèvrerie (Musée du Louvre)* Paris, 1914, n° 69, pl. XIII.

*Saint Louis à la Sainte Chapelle.* Exposition organisée par la direction générale des Archives de France. Mai-août 1960. 86, n° 167.

<sup>21</sup> D'après le baron H. Pinoteau la cassette est nettement plus ancienne que Ganneron ne le pensait. Ses conclusions, que recourent les résultats de mes analyses, devraient faire prochainement l'objet d'une publication. Il a néanmoins exposé sa pensée à ce sujet, dans :

Pinoteau (Hervé) et Le Gallo (Claude) : *L'héraldique de saint Louis et de ses compagnons* Paris, 1966, in 4°, p. 47, ouvrage des plus utiles et malheureusement trop méconnu.

<sup>22</sup> Ces plaques où se retrouvent, au nombre de quatre, des reptiles assez proches de ceux qui soutiennent les écus de la cassette d'Aix ne semblent pas à l'abri de tout soupçon. Je serais amené ultérieurement à les étudier plus en détail.

D'autres plaques émaillées se trouvent dans divers musées européens. On, a de plus, découvert récemment, dans des fouilles pratiquées à Wijk bij Duurstede, dans la province d'Utrecht, aux Pays-Bas, une petite plaque ronde et ajourée en plomb, de 53 mm de diamètre, figurant en bosse un chevalier en armure à cheval, d'une facture assez proche de celle des sceaux équestres du XIII<sup>e</sup> siècle. Cet objet, qui n'a jusqu'ici pas été identifié, est, à n'en pas douter, le médaillon décoratif d'une cassette. Il devait y être fixé, par quatre clous à tête ronde, dont les emplacements sont encore visibles.

<sup>23</sup> Bock : (Fr.) : *Die Kleinodientruhe Richards von Cornwallis. XIII Jahrhundert in der Kunst...* déjà cité.

<sup>24</sup> [Dom Clément et dom Clémentet] : *L'art de vérifier les dates des faits historiques des chartes, des chroniques et autres anciens monuments... troisième édition par un religieux bénédictin de la congrégation de St Maur* Paris, 1783-87, 3 vol. in fol. cf. t. II, p. 30.

<sup>25</sup> *L'art de vérifier les dates* t. II p. 396.

<sup>26</sup> Nadaud (Abbé Joseph) : *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges* publié par l'abbé J. B. Roy de Pierrefitte, continué par l'abbé A. Leclerc. Réimpression, Paris (Éd. Palais Royal) 1974, 4 vol. in 8°, t. III p. 95sq.

<sup>27</sup> En 1223 d'après la chronique de Bernard Ithier.

<sup>28</sup> Douët d'Arcq : *Collection de sceaux* Paris, 1863-68, in 4° (Collection Inventaires et Documents t. I) n° 767.

Le parti de l'écu aux lions est probablement les anciennes armes des vicomtes de Limoges, le coticé semblant bien constituer les armes de la famille maternelle d'Adhémar : celles des Turenne.

<sup>29</sup> Archives des Basses Pyrénées. E. 749.

Raymond (Paul) : *Sceaux des archives du département des Basses Pyrénées*. Pau, 1874, in 8°, p. 26 n° 55.

<sup>30</sup> Bibliothèque nationale, Paris, Ms. lat. 17118, fol. 354. Bosredon (Philippe) et Rupin (Ernest) : *Sigillographie du Bas-Limousin*, Brive, 1886, in 4°, n° 883.

<sup>31</sup> Bibliothèque nationale, Ms. lat. 17118, fol. 309. Bosredon et Rupin : *op. cit.* n° 884.

<sup>32</sup> Sur le problème de l'état des armoriaux du Moyen Age, on se permet de renvoyer à Vaivre (Jean-Bernard de) : *Notes pour l'étude et l'utilisation des armoriaux du Moyen Age* in *Cahiers d'Héraldique, Paris (Centre National de la Recherche Scientifique)* 1974.

Sur les dangers des rôles interpolés :

Vaivre (Jean-Bernard de) : *Le rôle armorié du combat de Montendre* in *Journal des Savants*, Paris, avril-juin 1973, p. 99-125.

<sup>33</sup> L'archétype de cet armorial, écrit au XIV<sup>e</sup> siècle, ne nous est pas parvenu et l'on n'en connaît que des copies du XV<sup>e</sup> qui sont toutes incomplètes. La filiation des manuscrits n'est pas aisée à établir, les compilateurs ayant pris ailleurs des passages qui ont été intégrés dans les anciennes copies qui nous sont parvenues. Cet armorial a fait l'objet l'objet d'une édition : Douët d'Arcq : *Armorial de France de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale*. Paris, 1859, in 8° (extrait du *Cabinet historique*). Max Prinnet en a précisé la date : Prinnet (M.) : *Recherches sur la date du plus ancien armorial français*. Paris, 1915, in 8°. (Extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1915). Enfin P. Adam a apporté quelques précisions sur l'auteur et a corrigé les principales fautes et omissions de Douët d'Arcq : Adam (P.) : *Études d'héraldique médiévale : l'armorial du béraut Navarre, parties inédites et corrections* in *Nouvelle revue héraldique*, Paris, 1947, t. II, n° 2.

<sup>34</sup> Adam-Even : *L'armorial du béraut Navarre*, cité, n° 1398.

Une des nombreuses copies de l'*Armorial d'Urfé* (cf. note 61) dit cependant que le I du parti est d'azur à trois lions d'or.

- <sup>35</sup> Guy VI n'avait eu qu'une fille Marie, qui épousa Arthur de Bretagne.
- <sup>36</sup> Tenant de la Tour (G.): *L'homme et la terre de Charlemagne à saint Louis* Paris, 1943, in 8°, p. 275.  
Le vidimus est conservé aux Archives des Pyrénées-Atlantiques sous la cote E 861, dont les lignes 36 à 43 (qu'a bien voulu me transcrire Madame D. Pinzuti) sont textuellement les suivantes:  
... *Universis presentes litteras inspecturis, Guido vicecomes lemonicensis, salutem et pacem. Noverintur nos habere et tenere in feodo a venerabile viro decano ecclesie Sancti Aredii castrum et castellaniam de Securio et omnia que habemus et habentur a nobis in castro et vill-et castellania sancti Aredii et castrum Lucci Chabrol cum castellania et quicquid ibidem habetur a nobis et eciam partem terciam reddituum, censuum et deverium ville sive burgi Scintomie de exet propter hoc, sicut fecisse debebamus, fecimus eidem decano homagium liegium cum juramento fidelitatis et cum sibi deberemus unum vexillum de serico albo cum tribus leonibus rubeis de acceptamento, nos pro dicto vexillo reddimus karissimo domino Geraldo de Janarbac, decano ecclesie dicte (?), pro maiori honore suo, et quicquid sericum album raro invenitur, unam baneriam de armis nostris deauratam et convenimus et promisimus quod de cetero consimilis reddatur a nobis et successoribus nostris decanis qui pro tempore fuerunt, quancumque acceptamentum hujusmodi fuerit persolvendum. In cujus rei testimonium, nos concessimus presentes litteras munitas sigillo nostro una cum sigillis predicti decani et capituli sui quibus presentibus et concientibus, id fuit actum apud Sanctum Aredium, die veneris post festum beate Lucie, anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo sexto...*
- <sup>37</sup> On renvoie à deux études de: Adam-Even (Paul): *Les enseignes militaires du Moyen Age et leur influence sur l'héraldique*. Extrait du *Recueil du V<sup>e</sup> congrès international des sciences généalogique et héraldique*, Stockholm, 1960, in 8°, p. 167-194.  
Adam-Even (Paul): *Armoiries territoriales et armoiries de famille au Moyen Age principalement en France*. Extrait du *Recueil du VII<sup>e</sup> congrès international des sciences généalogique et héraldique*, La Haye, 1964, in 8°, p. 81-93.
- <sup>38</sup> On peut se demander ce qu'étaient ces lions de gueules sur argent. En dépit du caractère commun de ces armoiries, il y aura lieu de se demander si elles ne dériveraient pas de la bannière primitive des ducs d'Aquitaine.
- <sup>39</sup> Marquet de Vasselot (J. J.): *Les gémeillons limousins du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1952, n° 114, p. 107.  
On ne se fiera point à Madeleine et Marie Beaure d'Augères: *Les armoiries de quelques gémeillons limousins des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*. Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LXXXVII, p. 349-382, dont le travail n'a rien de scientifique.
- <sup>40</sup> L'artisan qui fabriqua les plaques du coffret de Longpont était d'une habilité très relative. Ainsi la représentation des armes de France et de Castille est-elle très personnelle.
- <sup>41</sup> Pas un écu de personnage notable du XIII<sup>e</sup> siècle ne se rapproche de celui de Guy VI. Un, par contre, est identique. C'est celui de Boson, sire de Bourdeilles, appendu à un acte de 1267. Les sires de Bourdeilles portaient pourtant, on le sait, des armes fort différentes. Mais on se souviendra que Guy VI avait fait, en 1259, une ligue avec Hélie de Bourdeilles. Il peut donc fort bien avoir été parrain de chevalerie de Boson et lui avoir donné des armes que ce dernier pouvait porter d'autant plus librement, en 1267, que Guy VI était décédé sans héritiers mâles.
- <sup>42</sup> Adam-Even (Paul): *Armoiries brabançonnées médiévales d'après des sources inédites*. Extrait de *Brabantica*, IV (1959) et V (1960) p. 145-192 et 113-143.
- <sup>43</sup> Adam-Even (Paul): *Un armorial français du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle: le rôle d'armes Bigot*. 1254. Extrait des *Archives héraldiques suisses*, 1949, cf n° 43.
- <sup>44</sup> British Museum, Ms. 14. C. VII et British Museum, Ms. Cotton, Nero D. I. On renvoie, pour l'analyse du manuscrit à: Wagner (Anthony Richard): *Aspilogia I: A catalogue of english mediaeval rolls of arms*. London, 1950, in 8°, p. 1 à 3.
- <sup>45</sup> *Aspilogia II. Rolls of Arms: Henry III. The Matthew Paris Shields c. 1244-59*, edited by Thomas Daniel Tremlett... London, 1967, in 8°, p. 44.
- <sup>46</sup> Armorial de l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle conservé dans une collection particulière et dont j'avais entrepris l'édition avec le défunt J. Meurgey de Tupigny.
- <sup>47</sup> Adam-Even (Paul) et Jéquier (Léon): *Un armorial français du XIII<sup>e</sup> siècle: l'armorial Wijbergen*. Extrait des *Archives héraldiques suisses*, 1951-54, Neuchâtel, 1955, n° 1170.
- <sup>48</sup> Brault (Gérard): *Eight thirteenth century rolls of arms in french and anglo-norman blazon*. Pennsylvania, 1973, in 8°, p. 40, 47, 57.
- <sup>49</sup> Brault *op. cit.* p. 69 «le duc de Breban: l'escu de gules à un leun dor».
- <sup>50</sup> Le fameux armorial dit «*Tournoi de Compiègne*» a été longtemps daté de 1238 par ses premiers éditeurs, E. de Barthélemy, Goethals et Béhault de Dornon. Paul Adam-Even a cru bon de reporter sa date de 1238 à 1278. En fait, ce tournoi n'a jamais eu lieu. S'il y a bien eu des fêtes, à Compiègne, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas eu, après la mort de saint Louis, une réunion qui eut compté les illustres personnages et les souverains étrangers qui figurent dans l'armorial. Le «*Tournoi de Compiègne*» n'est, selon moi, qu'un rôle d'armes dressé par un héraut du temps de Philippe le Bel.
- <sup>51</sup> Demay (Germain): *Inventaire des sceaux de la Flandre recueillis dans... les dépôts d'archives du département du nord*, Paris, 2 vol. in 4°, cf. t. 1 n° 237.
- <sup>52</sup> Douët d'Arcq: *Collection de sceaux*, déjà cité, n° 10299 le sceau est appendu à une quittance datée de mai 1257, de 85 mm de diamètre environ, il est du type équestre, et muni d'un contre-sceau: l'écu du cavalier est au lion (figure 42).
- <sup>53</sup> Gauthier (Marie Madeleine): *op. cit.* p.
- <sup>54</sup> *Aspilogia II*, déjà cité, p. 20
- <sup>55</sup> *Aspilogia I*, déjà cité, planche I.
- <sup>56</sup> Wagner: *Aspilogia I*, p. 7.
- <sup>57</sup> *Aspilogia II*, p. 115.
- <sup>58</sup> Adam-Even (Paul): *Les armoiries des comtes de Poitiers - leur groupe héraldique -*, in *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 1952, n° 18, p. 3-11.

<sup>59</sup> Douët d'Arcq: *Collection de sceaux* n° 445. Le fragment de sceau est de type équestre et le bouclier du cavalier est de type héraldique.

<sup>60</sup> Douët d'Arcq: *Collection de sceaux* n° 446. Le contre-sceau est des plus curieux: on y voit une bannière chargée de cinq mains disposées en sautoir. Hervé Pinoteau: *L'héraldique de saint Louis et de ses compagnons*, déjà cité, pense que cette bannière était relative au fief de Montluçon.

<sup>61</sup> Armorial provincial transcrit vers 1420. La rédaction initiale de la plupart des «marches d'armes» n'est pourtant pas postérieure aux années 1370–80, mais le compilateur, que l'on a dit être le fameux Sicile (Jean Courtois) – ou ses continuateurs – ont ajouté au début du XVe siècle les armes de plusieurs personnages de leur entourage, tandis qu'ils interpolaient à d'autres «marches» des passages d'armoriaux beaucoup plus anciens qu'ils avaient eus entre les mains. Il en existe plus d'une vingtaine de versions ou copies: Vaivre (J.-B. de): *L'Armorial d'Urfé*. (Édition des textes, identifications, étude sur l'héraldique médiévale française). A paraître prochainement.

<sup>62</sup> Voir les n° 701 à 703 de l'édition Douët de'Arcq.

<sup>63</sup> Huillard-Bréholles: *Titres de la maison ducale de Bourbon*. Paris, 1863 (Collection Inventaires et Documents) t. I, p. 354–5.

L'acte du duc Louis 1<sup>er</sup> a donné lieu à des interprétations fantaisistes de la part de nombreux historiens qui l'ont mal compris. Il faut lire, à ce sujet, le travail de: Richard (Jean): *Autour d'un problème héraldique; les bourbons de la région de l'Arroux et du Val de Loire autunnois. XIIIe–XVe siècles*. in *Memoires de la Société éduenne* t. LI, fasc. 2, p. 97–113.

<sup>64</sup> Vaivre (Jean-Bernard de): *Notes de sigillographie bourguignonne I: Les sceaux et les armes d'Éudes III duc de Bourgogne* in *Archivum heraldicum*, 1967, n° 4, p. 55–58.

Vaivre (Jean-Bernard de): *Notes de sigillographie bourguignonne II: Les deux sceaux d'Hugues IV duc de Bourgogne* in *Archivum heraldicum*, 1968, n° 2/3, p. 31–2.

<sup>65</sup> Douët d'Arcq: *Collection de sceaux*, n° 468 et 463.

<sup>66</sup> Archives municipales de Dijon.

<sup>67</sup> Adam et Jéquier: *L'Armorial Wijjnbergen* déjà cité n° 1083.

<sup>68</sup> On a dit (note 50) que cette source n'avait pas une valeur irréfutable.

<sup>69</sup> Prinnet (Max): *Armoiries française et allemandes décrites dans un ancien rôle d'armes anglais* in *le Moyen Age* t. XXV, 1923, cf. n° 49.

<sup>70</sup> On le voit dans «des salles aux écus» peintes aux XIIIe et XIVe siècles en particulier à Ravel (Puy-de-Dôme).

<sup>71</sup> La meilleure étude sur les ducs de Bourgogne reste: Petit (Ernest): *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne avec des documents inédits et des pièces justificatives*. Paris, 1885–1905, 9 vol. dont on verra plus particulièrement les t. IV et V.

<sup>72</sup> Sur les enfants d'Hugues IV on peut voir: Petit: *op. cit.*, t. V, p. 126–151.

<sup>73</sup> Si Petit: *Histoire des ducs* t. V, p. 141 est imprécis sur la date exacte, il l'est davantage p. 55 du même ouvrage.

<sup>74</sup> Le sceau de Marguerite de Bourgogne, épouse de Guy VI le Preux et fille d'Hugues IV duc de Bourgogne, appendu à un de 1268 la représente, debout, sous une arcade gothique, tenant un oiseau au poing et accostée de deux écus aux armes de Bourgogne. Le contre-sceau, de moindre dimension et de type armorial, aux armes de Guy VI vicomte de Limoges. (figure 49).

<sup>75</sup> Petit: *op. cit.* t. V, p. 56.

<sup>76</sup> Petit: *op. cit.* t. V, p. 68–70.

<sup>77</sup> La datation qui résulte de mes observations paraît à madame Marie-Madeleine Gauthier tout à fait acceptable.

## ORIGINE DES CLICHÉS

L'origine des photographies illustrant cet article est la suivante:

Ann Munchow: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 24, 26, 31, 32, 33, 34.

A. C. L. (Bruxelles): 9, 10, 11, 12.

Metropolitan Museum of Art (New York): 29, 30.

Archives nationales (Paris): 42.

Jean-Bernard de Vaivre: 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 47 et 48.